

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent(e)
Matricule : 05064

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : SLAMNI

Date de naissance : 1956

Adresse : Habiteuelle

Tél. : 0661854151

Total des frais engagés : 689,90 Dhs

Dr EL MARGA Khadija

Praticien
Bd. Oum Rabii Imm. 129 Apt. 5 Rés. Firdaus H.H
Casablanca - GSM: 0663 45 01 91

Autorisation CNDP N° : A-A-215 / 2019

Cachet du médecin :

Date de consultation : 12/1/2024

Nom et prénom du malade : SLAMNI

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Nature de la maladie : Diabète + HTA

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie : Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca Le : 13/01/2024

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
12/01/24	CSK		250 DT	MARGA Moudia Omniradiation - 1 exécution num. T29 APP. 5mes. Firdaous H.H 12/01/24 GSM: 0663 45 01 91

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	12/01/24	79,90

INPE : 092102730

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
LABORATOIRE LABOFARTIT MELL N° 85, Lotissement Zine Essalam Tit Mellil - Casablanca Tél.: 05 22 33 11 71 ICE: 002950111000000 INPE: 063065387	13/01/24	B: 4.10	360,00

AUXILIAIRES MEDICAUX

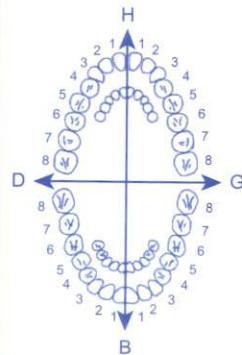
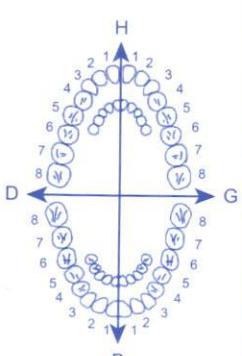
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A	M	P	C	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX
				
DEBUT D'EXECUTION				MONTANTS DES SOINS
FIN D'EXECUTION				CCEFFICIENT DES TRAVAUX
DETERMINATION DU CCEFFICIENT MASTICATOIRE	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 G 00000000 11433553	B B	DATE DU DEVIS
				
[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr . Khadija EL MARGA

Omnipraticien

Ancien Médecin Ext de l'Hôpital Ibn Rochd
Ancien Médecin Int . des Service des Urgences
De l'Hôpital Bouafi à Casablanca

الدكتورة خديجة المarga

الطب العام

طبيبة سابقة بمستشفى ابن رشد
طبيبة بمصلحة المستعجلات
بمستشفى بوافي بالبيضاء

Diabétologie

أمراض السكري
خريجة كلية الطب بمنيولي فرنسا
الحمية

NUTRITION

علاج الامراض الهرمونية

Thérapeutique Hormonale

Casablanca, le :

12 - 1 - 24

Abdelhak

M2 SLAHI

- Hb glycémie

- CT TG

- Transaminases - Y GT
(gamme GT)

- uree

creatinine

- NFS

-

LABORATOIRE LABOPAR TIT MELLIL
N° 85, Lotissement Zine Essalam
TIT Mellil - Casablanca
Tel.: 05 22 33 11 71
ICE: 002950111000005
INPE - 06 30 05

DR. EL MARGA Khadija

Omnipraticien

Nutrition

Imm. T29 Appt. 5 Rés. Firdaous H.H
Casablanca - GSM: 0663 45 01 91

Résidence GH 25A Imm . t29 - 1er Etage Appt N 5 -Al Firdaous Bd. Oum El Oulfa - Casablanca

Tél: 05 22 90 68 53 - GSM : 06 63 45 01 91 - khadijaelmarga@gmail.com

Dr . Khadija EL MARGA

Omnipraticien

Ancien Médecin Ext de l'Hôpital Ibn Rochd
Ancien Médecin Int . des Service des Urgences
De l'Hôpital Bouafi à Casablanca

الدكتورة خديجة المركبة

الطب العام

طبيبة سابقة بمستشفى ابن رشد
طبيبة بمصلحة المستعجلات
بمستشفى بوافي بالبيضاء

Diabétologie

أمراض السكري
خريجة كلية الطب بمنيولي فرنسا
الحمية

NUTRITION

علاج الامراض الهرمونية

Thérapeutique Hormonale

Casablanca, le: 12.1.24

M² SLAMNI

Abdelhak

$$K_2 = \frac{\text{glycémie capillaire}}{1,34 \text{ g/dL}}$$

Dr. EL MARGA Khadija
Omnipraticien
Dieteticienne Nutrition
12. Oum Rabii Imm. 729 Appt. 5 Bd. Firdaous H.H
Casablanca - GSM: 06653 45 01 91

Dr . Khadija EL MARGA

Omnipraticien

Ancien Médecin Ext de l'Hôpital Ibn Rochd
Ancien Médecin Int . des Service des Urgences
De l'Hôpital Bouafi à Casablanca

الدكتورة خديجة المarga

الطب العام

طبيبة سابقة بمستشفى ابن رشد
طبيبة بمصلحة المستعجلات
بمستشفى بوافي بالبيضاء

Diabétologie

أمراض السكري
خريجة كلية الطب بمنيولي فرنسا

NUTRITION

الحمية

Thérapeutique Hormonale

علاج الامراض الهرمونية

Casablanca, le

12 - 9 - 2014

M. SLAHNI

Abdelhak

54,3 Biamicron 30

1cp/j le matin

85,60

Amesp 5,00

le matin

1cp/j
pdt

10j

79,90

Dr. EL MARGA Khadija

Omnipraticien

Direction d'Assistance

**Bd. Oum Rabia Imm. T29 Appt. 5 Réz. Firdaous H.H
Casablanca - GSM : 06 63 45 01 91**

Résidence GH 25A Imm . t29 - 1er Etage Appt N 5 -Al Firdaous Bd. Oum El Oulfa - Casablanca

TÉL: 05 22 90 68 53 - GSM : 06 63 45 01 91 - khadijaelmarga@gmail.com

Facture N° : 1240100089

M. SLAMNI Abdelhak
Référence du dossier : 240113002
Date de l'examen : 13-01-2024

Analyses :

Récapitulatif des analyses			
Analyse	Clé	Coefficient	Clé
Forfait traitement échantillon sanguin		0	0
HbA1c	B	60	B60
Urée	B	30	B30
Triglycérides	B	50	B50
Transaminases P (TGP)	B	50	B50
Transaminases O (TGO)	B	50	B50
Créatinine	B	30	B30
Gamma glutamyl transférase (G G T)	B	50	B50
Cholestérol total	B	30	B30
Numeration Formule Sanguine	B	60	B60

Total des B : 410

Total dossier : 360.00 dhs

Arrêtée la présente facture à la somme de : trois cent soixante dirhams

LABORATOIRE LABOFAR TIT MELLIL
N° 85, Lottissement Zine Essalam
Tit-Mellil - Casablanca
Tél.: 05 22 33 11 71
ICE: 002950111000008
INPE: 063065387



Dr Rizk BENNANI
 Diplôme d'Etat de médecine de la faculté Paris Saclay
 Spécialité Biologie médicale - faculté Paris Saclay
 Ancien interne des hôpitaux de Paris
 Ancien interne de l'institut Gustave Roussy
 Expert du Cofrac qualifié en biologie moléculaire

M. SLAMNI Abdelhak
 Dossier N° : 240113002
 Né(e) le : 29-03-1956 (67 ans)
 Prescripteur :

Date du dossier : 13-01-2024 à 08:13

HEMATOLOGIE

Sauf indication contraire, analyses hématoctiologiques réalisées sur le MINDRAY BC-6200.

HEMOGRAMME

<u>Hématies</u>			
Hémoglobine	4.86	M/mL	(4.20-5.70)
Hématocrite	15.4	g/dL	(14.0-17.0)
VGM	44.3	%	(40.0-52.0)
TCMH	91	fL	(80-95)
CCMH	32	pg	(28-32)
	35	g/dl	(30-35)
<u>Leucocytes</u>			
Polynucléaires neutrophiles	8 260	/mm ³	(4 000-10 000)
Lymphocytes	4 832	/mm ³	(2 000-7 500)
Monocytes	2 428	/mm ³	(1 500-4 000)
Polynucléaires eosinophiles	710	/mm ³	(200-800)
Polynucléaires basophiles	248	/mm ³	(100-400)
% Polynucléaires neutrophiles	41	/mm ³	(0-100)
% Lymphocytes	58.50	%	
% Monocytes	29.40	%	
% Polynucléaires eosinophiles	8.60	%	
% Polynucléaires basophiles	3.00	%	
	0.50	%	
<u>Plaquettes</u>			
	176 000	/mm ³	(150 000-400 000)

LABORATOIRE LABOFAR TIT MELLIL
 N° 85, Lotissement Zine Essalam
 Tit Mellil - Casablanca
 Tél. : 05 22 33 11 71
 ICE : 002950111000008



BIOCHIMIE CLINIQUE

Sauf indication contraire, analyses réalisées sur le MINDRAY SAL 6000 (chimiluminescence, spectrophotométrie, néphélimétrie ou immunoassay)

Hémoglobine glyquée (HbA1c) 6.80 %

Intervalles de références selon l'ANAES :

4.0 ? 6.0 % : Etat non diabétique ou diabète très bien équilibré.

6.1 ? 6.5 % : Diabète bien équilibré.

6.6 ? 8.0 % : Diabète à surveiller. Modification du traitement à envisager en fonction de l'état clinique et du résultat du prochain contrôle d'HbA1c.
Sup. à 8 % : Diabète non équilibré.

(Méthode HPLC)

Urée	0.25 4.17	g/L mmol/L	(0.10-0.50) (1.67-8.33)
Créatinine	8.5 74.8	mg/L μmol/L	(<13.0) (<114.4)
Gamma G. T (GGT)	23	UI/L	(<55)
Transaminases GOT (ASAT) :	20	UI/L	(<35)
Transaminases GPT (ALAT) :	16	UI/L	(<41)
Triglycérides	1.38 1.57	g/L mmol/L	(0.35-1.50) (0.40-1.71)
Cholestérol total	<u>2.05</u> <u>5.30</u>	g/l mmol/L	(<2.00) (<5.17)

Validation électronique et sécurisée : Dr R BENNANI

LABORATOIRE LABOFAR TIT MELLIL
N° 85 Lottissement Zine Essalam
Tit Mellil - Casablanca
Tel: 05 22 33 11 71
ICE: 002950111000008
(N° d'ordre 34102810)